

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Etudiant·e et ses environnements 3.2 EE (FDS F)

2025-2026

Code : S.SI.370.3557.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4)

*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

*En déterminant les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation (Ab1)

*En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4)

*En favorisant le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4)

*En évaluant systématiquement le processus et les résultats des soins (Ab1)

*En respectant la dignité de la personne et les principes éthiques de la profession (Ab1 et Ab3)

*En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3)

*En soutenant l'autogestion de la maladie et des traitements des personnes (Ab3)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

*En considérant les patient·es/client·es comme des partenaires (Bb1)

*En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4)

*En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4)

C. Rôle de Collaborateur·trice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- Poursuivre son projet de professionnalisation, en développant une réflexion critique sur son propre parcours et les conditions nécessaires à l'évolution de la compétence et le déploiement de la posture infirmière coopérative.
- Développer un raisonnement clinique structuré en mobilisant toutes les données du·de la patient·e et l'évaluation clinique pour poser des jugements cliniques pertinents et adapter les interventions aux besoins de la personne soignée.
- Développer une réflexion critique sur son propre parcours professionnel et les conditions nécessaires à l'évolution de la compétence et le déploiement de la posture infirmière coopérative.
- Sécuriser l'administration des médicaments en mobilisant ses connaissances pharmacologiques, les procédures en vigueur et son esprit critique afin de prévenir les erreurs médicamenteuses et garantir la sécurité du·de la patient·e.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Les thématiques suivantes sont essentielles et récurrentes à chaque année de formation. Elles constituent le fil conducteur du module. Le contenu de chacune d'elles évolue d'année en année pour s'ajuster au niveau et exigence de la formation.

- Le référentiel de compétences de l'infirmier·ère Bachelor.
- Le projet de formation.
- Le projet de stage, le bilan des compétences, le cahier de suivi des apprentissages, le portfolio.
- Les activités pédagogiques de préparation et de retour de stages, en fonction du lieu de formation du lieu de pratique.
- La Sécurité dans l'Administration des Médicaments
- L'évaluation clinique infirmière, le raisonnement clinique, les habiletés cliniques au service du jugement clinique et de la démarche de soins infirmière en lien avec la Famille de Situation semestrielle.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le document suivant contient tous les niveaux du référentiel de compétences en Soins Infirmiers HES-SO, travaillé chaque semestre dans les modules de la centration Etudiant·e et ses environnements : HES-SO, (2022). Plan d'études cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers. L'articulation avec les autres centrations du semestre est essentielle

9. Bibliographie principale

- Breton, É. R., Jabot, F., Pommier, J., & Sherlaw, W. (2020). *La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone* (2^e éd.). Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Brunner, L. S., Suddarth, D. S., Smeltzer, S. C., & Bare, B. (2011). Soins infirmiers : médecine et chirurgie (5^e éd., Vol. 1-6). De Boeck Université.
- Charlier, E., Beckers, J., Boucenna, S., Biémar, S., François, N., & Leroy, C. (2020). Comment soutenir la démarche réflexive?: outils et grilles d'analyse des pratiques. De Boeck Supérieur.
- Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). Guide des médicaments (5^e éd.). Pearson ERPI.
- Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). Evaluation clinique d'une personne symptomatique (2^e éd.). Pearson ERPI.
- DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). Evidence-based nursing: A guide to clinical practice. Elsevier Health Sciences.
- Gottlieb, L. N., & Gottlieb, B. (2014). Les soins infirmiers fondés sur les forces : la santé et la guérison de la personne et de la famille. De Boeck.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). Resource manual for nursing research: generating and assessing evidence for nursing practice (11th edition.). Wolters Kluwer

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Christophe Jacot

Descriptif validé le 11.02.2026 par la Doyenne, Gora Da Rocha

